

Inscriptions

Depuis la rentrée 202<mark>3, les</mark> inscriptions se font exclusivement en <u>mairie</u>.

Sortie des écoles



Pour la sécurité de tous, il est demandé aux parents de <u>ne pas stationner</u> devant l'école sur la partie réservée aux transports scolaires ni sur les espaces fleuris et les espaces privées. Merci de privilégier la Place de la Mairie.



Alexis ROSSIGNOL Chargé des écoles





Transports scolaires



(Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes)

La feuille du Conseil Régional AURA doit être remplie pour chaque circuit de transport scolaire emprunté par un élève, afin que celui-ci soit assuré.

L'inscription aux transports scolaires est un <u>abonnement</u> <u>annuel.</u>

Les frais de transports scolaires sont directement adressés aux familles.



Cependant, les élus municipaux ont fait le choix d'un remboursement par la municipalité de la totalité des frais engagés par les familles résidentes de la commune sur présentation en mairie d'un justificatif de paiement et d'une attestation sur l'honneur.

Contacts



<u>École maternelle</u> : 04.73.86.<mark>80.55</mark> Direction : Mme V. MONNET

<u>École élémentaire</u> : 04.73.86.80.41 Direction : Mme C. GOMOT

<u>Collège</u>: 04.73.86.81.26 Direction: M D. COZMESCO

Antenne Enfance Jeunesse
Combrailles Sioule et Morge
04.73.86.91.77

<u>Médiathèque Relais</u> Le mercredi de 14h à 18h



Mairie Les Ancizes-Comps

5 Avenue du Plan d'eau contact.mairie@ancizes.fr www.ancizes-comps.eu



Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Ve<mark>ndred</mark>i 8h30 - 12h00 13h45 - 16h15

Restauration



Compétence de la Com/Com, qui fournit également le règlement intérieur.

Menus consultables sur le Portail Famille de CSM.

Informer de toutes absences (cahier de liaison ou service cantine au 04.73.86.84.19).



Fournitures

Un budget communal de 55€ par élève est attribué pour l'achat de fournitures scolaires.



Livret de rentrée 2024 - 2025



Garderie municipale (Service gratuit)



De 7h15 à 8h20

De 16h15 à 18h30

- Compléter l'imprimé d'inscription
- Informer de toutes modifications (cahier de liaison, personnel communal, mairie)
- · Respecter les horaires
- Respecter le règlement intérieur joint dans le dossier de rentrée
- Service gratuit = justification valable pour laisser votre enfant
- Départ à pied avec ATSEM à 16h30 pour la garderie
- Mercredi matin (Portail famille, Combrailles Sioule et Morge)

Association des Parents d'Élèves



<u>Présidente</u>: Mélanie GILBERT <u>Mail</u>: apeancizes63770@yahoo.fr <u>Page Facebook</u>: Association des Parents d'Élèves des Ancizes-Comps